

**BESOIN D'UNE  
HYPOTHÈQUE ?**  
CONTACTEZ-VOUS

**BADRE IZOUGGAGHEN**  
Courtier Immobilier Hypothécaire Agréé

Cell.: 514 991-7738

Courriel: badre@mtgcentre.com  
514-990-8381  
10345 Papineau suite 220,  
Montréal, QC, H2B 1A3



Une façon intelligente d'obtenir une hypothèque

**VISION  
HYPOTHÈQUE**

**Maghreb Canada Express** D'un continent à l'autre

10 ans d'expertise

**صوت المغرب وكندا**

Vol. XII N°03, MARS 2014 Courriel: info@maghreb-canada.ca Tél. 514-576-9067

**VOUS AVEZ  
LA MARCHANDISE ?**

**NOUS AVONS  
VOS CLIENTS !**

Votre publicité sur  
Maghreb Canada Express  
En couleurs à partir de seulement  
**39 \$**

En Noir et Blanc à partir de seulement  
**29 \$**

"Format carte d'affaire" \*

Pour plus d'infos  
**514-576-9067**



\* Certaines conditions s'appliquent.

**SAFA VOYAGES**  
Titulaire d'un permis du Québec

Toutes destinations. Réservations garanties. Services touristiques.

Meilleurs tarifs pour le Moyen-Orient, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie.  
**Réservez dès maintenant pour l'été 2014**

المختصين في سفار العمرة و الحج  
**TOUTES SORTES DE VISAS POUR L'ARABIE SAOUDITE**

1486, Sainte-Ouest, suite 248, Montréal (Qc) H4N 1C8  
Tél.: (514) 332-0137 ou 1-877-323-4618  
Fax: (514) 332-8299  
info@safatravel.com http://www.safatravel.com

**Le point sur l'offensive diplomatique marocaine en Afrique**



**Pages 18-19**

**Sécurité ferroviaire : CN aurait manqué le train!**



**Page 5**

**À LIRE ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO :**

**CHRONIQUES**  
- Je ne suis pas un musulman modéré !.....Page 2  
- "De Boujinja à Montréal": Une vie en Noir et Blanc racontée en Couleurs.....Page 3

**QUÉBEC**  
- Entente régionale en immigration.....Page 4

**POINT DE VUE**  
- Un demi siècle de migration marocaine en Belgique.....Page 6

**MAROCAINS DU MONDE**  
- Appel à candidature pour les universités d'été 2014.....Page 7

**CANADA / FÉDÉRAL**  
- Le nombre des nouveaux citoyens canadiens à doublé par rapport à 2013.....Page 9

**MAROC / AFRIQUE**  
- Visite royale en Guinée, élan dans la coopération Sud-Sud..... Page 14

**NOTRE PETIT VILLAGE...**  
- France : Doit-on revenir au franc français ?.....Page 20  
- Centrafrique : Chronique d'un désastre annoncé.....Page 21



## L'autre bout de la lorgnette...

**Je ne suis pas un musulman modéré !**

*Question: Pourquoi les musulmans modérés se font rares dans les grands médias et ne font pas entendre leurs voix ? Réponse: Parce que l'expression « Musulman modéré » ne veut rien dire!*



Par Mohamed Lotfi, Journaliste et Réalisateur Radio

**L**e musulman modéré est une invention des grands médias pour désigner ceux et celles qui disent ce que ces grands médias aiment entendre. On aime bien le musulman qui tape sur un autre musulman. On le qualifie de courageux, de héros, de libre.. Une façon détournée de dire « il est comme nous.. ».. Ça rassure!

Or, il y a des citoyens de confession ou de culture musulmane qui aimeraient être identifiés d'abord comme citoyens. Des citoyens libres de toute attache idéologique ou religieuse. Ils ne représentent personne et ne veulent pas être représentés par personne. Ils sont peut-être croyants, peut-être pas, mais cela ne concernent qu'eux. Ils ne sont ni modérés, ni radicaux..

Ils sont singuliers!

« Quand vous êtes arrivés au Québec, comment avez-vous été reçu par vos communautés respectives? ».

Nous étions cinq, de cinq origines différentes à répondre à cette question dans une formule qu'on a appelée « Le Conseil des Nations ». Radio Canada voulait démontrer son effort à faire connaître les autres cultures, mais dans un esprit que je trouvais trop multiculturaliste, trop communautariste à mon goût.

J'ai accepté de participer à la formule avec la ferme intention de combattre son esprit, d'où ma réponse: « Quand je suis arrivée au Québec le 28 décembre 1981, je voulais rencontrer tout le monde sauf des marocains ».

Devant l'étonnement que ma réponse a suscitée j'ai dû la justifier : « Les marocains sont ma famille, on quitte sa famille pour en faire une autre ». C'est sans surprise que pas longtemps après cette réponse, on a mis fin à mes services au sein du « Conseil des Nations ».

Je ne connais qu'une façon de représenter tout le monde, toutes les nations, c'est d'être soi-même!

Bref, ce ne sont pas les musulmans modérés qui se font rares dans les médias. Ce sont les grands médias, comme Radio Canada, qui ne laissent pas une grande place à la singularité...

Trop subversive!

## Mohamed Lotfi : « De Boujniba à Montréal » ; Une histoire qui mérite d'être portée au Grand Écran

**C'**est avec grand plaisir que j'apprends qu'enfin le roman « De Boujniba à Montréal, Parcours du combattant d'un va-nu-pieds », de Abderrahman El Fouladi, est maintenant disponible en ligne chez Renaud Bray.

Deux ans après l'avoir lu, je ressens encore la charge émotive que ce livre porte dans chacune de ces 216 pages !

À la dernière page, j'ai formulé un rêve; celui de voir l'histoire de ce livre portée au grand écran. Car chaque chapitre de ce livre est une séquence soigneusement filmée sur une époque que les jeunes du Maroc contemporain ne peuvent connaître.

Parallèlement au grand combat du Maroc pour l'indépendance, un petit garçon, issu d'une famille pauvre, dans un village pauvre, menait son propre combat pour sa propre indépendance.

Sa mère, morte alors qu'il avait 5 ans, lui a insufflé le goût du dépassement. Son père a été un personnage déterminant pour lui

apprendre à défier les obstacles, dont les abus de pouvoir... Mais c'est l'école qui a été sa bouée de sauvetage.

Dans un style littéraire très proche du cinématographique, l'auteur remonte aux sources de son parcours d'un va-nu-pieds et nous livre, en couleurs, une période de sa vie vécue en noir et blanc.



1964-1965 : Classe de deuxième Année secondaire au Lycée Ibn Yassine (Khouribga, Maroc) à 14 kms de Boujniba.

« À ma mère qui un jour, le corps ravagé par la maladie et le coeur je ne sais par quel chagrin, pleurerait toutes les larmes de son corps en me chuchotant, quelques semaines avant sa mort, que le petit va-nu-pieds que j'étais, à peine âgé de 5 ans, va aller à l'école et va réussir ses études! »

Abderrahman El Fouladi est géo-

graphe, docteur en climatologie. Sa réputation sort des frontières du Canada. Il a déjà publié, ou co-publié, plusieurs rapports et livres dont une monographie sur la hausse du niveau de la mer à Trinidad.

Abderrahman trouve le temps de publier mensuellement « Maghreb-Canada Express » dont il est l'éditeur et le rédacteur en chef.

Oui, je rêve de voir « De Boujniba à Montréal » porté au grand écran ! Un film dont la première mondiale pourrait avoir lieu dans ce petit village du Maroc où tout a commencé pour Abderrahman El Fouladi.

En attendant, je vous invite vivement à le lire.

Par Mohamed Lotfi, Journaliste et réalisateur radio de l'émission *Souverains anonymes* (Québec).



## D'un Continent à l'Autre...

### "De Boujniba à Montréal": Une vie en Noir et Blanc racontée en Couleurs...



Par Majid Blal,  
Écrivain et  
poète

Gerber les mots ne soigne pas nécessairement les maux mais cela permet des témoignages sur des vécus que d'autres n'oseraient pas partager. Se raconter dans ces propres termes, c'est aussi un devoir de témoignage des traumatismes, de

l'enfance à l'âge adulte, pour les marocains issus des problèmes de la ruralité d'une certaine époque.

Dans ce récit poignant, El Fouladi nous ramène à la condition humaine de tous les petits Fouroulou qui ont les hameaux du Maroc profond. " Le fils du pauvre " de Mouloud Ferraoun avec en prime la violence familiale. L'auteur se raconte comme un reporter en zone de guerre où chaque mot est écrit dans l'urgence de transmettre la lutte pour la survie. Une guerre où les enfants sont des victimes et des héros car ils sont conscients et refusent ! " Apocalypse now "

Se dire n'est pas nécessairement une thérapie, mais c'est une façon de créer un vortex qui ne nous appartient plus et dans lequel l'auteur envoie ses expériences souffrantes subies dans l'espace commun. Écrire est une libération des émutismes de la socialisation et une émancipation du poids des milieux

rudes, dures et bien ancrés dans l'urgence de la survie. À partir de là l'auteur sensibilise le lecteur en nous sur l'importance de la détermination et du courage dans les perspectives rêvées du devenir.

Les histoires familiales façonnent les caractères, déterminent les couleurs de la personnalité et érigent les identités les manières d'apprivoiser ou de se démenier pour affronter les résiliences à négocier sur le parcours de la vie et dans son cas, le parcours migratoire.

El Fouladi ose. El Fouladi plonge en apnée dans un univers où il est conscient que le souffle n'est pas suffisant pour sonder les profondeurs de la mémoire. Le risque d'être emporté par les courants souterrains d'une investigation émotionnelle fait partie de la démarche littéraire du témoignage.

Ni adepte de la phrase longue, ni féru de la phrase courte, l'auteur se laisse aller au senti et surtout à la transmission des différentes étapes qui ont tatoué son propre personnage.

Et cela déboule sans chichi ni cornes de gazelles. Juste des mots qui font le bruit en cascade des rocs qui déboulent dans un monde nu. Cascade de rocs que les mouflons effleurent de leurs pieds en survivant au dessus des précipices.

Un thème grave traité avec beaucoup de légèreté pour ménager le lecteur. EL Fouladi, passe du chaud au tiède, au froid, du drame, à l'humour et à la description d'une certaine époque que ne connaîtront jamais nos enfants sans

les témoignages des rescapés. Il fait de l'autodérision un moyen efficace pour s'assurer de nous épargner les affres de certaines situations traumatisantes.

Ainsi, il nous dira comment son père avait décrété subitement que les boissons gazeuses ne font plus des produits sataniques, comment ses congénères le comparaient à Charlie Chaplin, uniquement pour l'apparence : grands souliers désuets et haillons en costume. Il citera ses découvertes cinématographiques, il dira comme beaucoup de gens de notre génération le besoin de révolte en se référant au héros des enfants démunis : Gavroche le camarade des " Misérables ". Il abordera ses amitiés, ses perceptions, ses rêves sans complaisance ni ménagement, avec une narration qui s'inscrit dans la démarche d'être entier et authentique...

S'il y a un point à regretter dans le récit, c'est le volet sentiments et relations amoureuses ou sexuelles mais quand on connaît l'auteur, on comprend que ce n'est pas par omission mais par pudeur. Il y a des timidités qui reviennent quand la socialisation a été marquée par des tabous et des sujets délicats à dire.

El Fouladi, par la publication de son premier récit, fait partie, désormais, des auteurs canado marocains qui témoignent à nos enfants des origines et des vies antérieures de toute une communauté en devenir. Je suggère fortement la lecture de cette première œuvre d'un miraculé de la vie.

© Les Éditions

MAGHREB CANADA

"D'un Continent à l'autre"

<http://www.maroc-canada.ca>

<http://www.maghreb-canada.ca>

ISSN 1708-8674

Dépôt légal: 255084

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Abderrahman El Fouladi

elfouladi @videotron.ca

Tél. 514-576-9067

PÔLE PUB. ET MARKETING

Ahmed Mendili

pub@maghreb-canada.ca

Tel. 438-765-7150

CHRONIQUEURS

Majid Blal, Écrivain,

(Canada)

Yassine El Fouladi, B.Sc. (Canada)

Mustapha Bouhaddar, Écrivain

(France)

Radouane Bnou-Nouçair (Canada)

IMPRESSION:

Hebdo Litho, Saint-Léonard

(Québec) Canada.

Publié et distribué gratuitement à Montréal et Région ainsi qu'à Sherbrooke sans interruption depuis 2003.

Cet ouvrage apporte un bémol aux études qui rendent, le milieu socioéconomique défavorisé, seul responsable du décrochage scolaire et des difficultés d'apprentissage ; surtout dans l'école primaire. Issu d'une famille pauvre et dont les parents sont analphabètes, l'auteur, qui a perdu sa mère, alors qu'il n'était âgé que d'environ 5 ans et qui a été élevé durement, a vu plutôt dans l'école une bouée de sauvetage. Il nous livre ici, à l'âge de soixante ans, l'histoire authentique de son parcours du combattant qui l'a conduit du Maroc au Canada.



Abderrahman El Fouladi est géographe, Docteur en Géographie, M.Sc. en Systèmes d'Information géographique et B.Sc. en Environnement, titré au Canada depuis 1981. Il œuvre en tant que consultant, notamment en impacts de la hausse du niveau marin sur les systèmes côtiers. Il dirige aussi un réseau communautaire - Maghreb Canada Express - qui a été créé pour les Canadiens et Canadiennes d'origine maghrébine.

De Boujniba à Montréal

Abderrahman El Fouladi



Abderrahman El Fouladi

De Boujniba à Montréal

...rs du combattant d'un  
va-nu-pieds

Les Éditions Maghreb Canada

## Entente régionale en immigration

*Un investissement total de près de 2,2 M\$ pour favoriser l'établissement de personnes immigrantes dans la région de l'Estrie (Source : MICC)*

La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministre responsable de la Charte de la langue française, Mme Diane De Courcy, le ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable de la région de l'Estrie, M. Réjean Hébert, le maire suppléant de la ville de Sherbrooke, M. Robert Pouliot, et le président de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie, M. Jacques Demers, ont dévoilé le 3 mars courant, en présence du député de Sherbrooke et vice-président de la Commission de l'administration publique, M. Serge Cardin, l'Entente spécifique en matière d'immigration pour la région de l'Estrie pour la période 2013-2018.

### Première entente régionale

D'entrée de jeu, la ministre Diane De Courcy a souligné que cette première entente régionale en matière d'immigration intervient un peu plus d'un an après sa visite en Estrie dans le cadre de sa tournée dans les régions du Québec. À cette occasion, elle avait rencontré les partenaires régionaux du Ministère et échangé avec eux sur les principaux enjeux liés à l'immigration.

« Avec cette première entente régionale, nous visons à attirer les travailleuses et travailleurs immigrants qualifiés dont les entreprises estriennes ont besoin pour assurer leur développement. L'entente permettra aussi de mettre à profit la grande tradition de concertation de la région et l'expertise développée dans l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes en emploi et dans leur milieu de vie », a-t-elle ajouté.

L'Entente spécifique en matière d'immigration pour la région de l'Estrie,

d'une durée de cinq ans, regroupe, outre le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport — représenté par la Commission scolaire des Sommets—, la Ville de Sherbrooke, la Conférence régionale des élus de l'Estrie et le Forum jeunesse de l'Estrie.

« D'abord, à titre de ministre responsable de l'Estrie, c'est pour moi un honneur de participer au dévoilement de la première entente spécifique sur l'immigration survenant sur le territoire de la région. De surcroît, l'attrait d'une main-d'œuvre immigrante qualifiée et son intégration au monde du travail sera un facteur déterminant dans le succès que connaîtront la région et ses entreprises au cours des prochaines années. En effet, d'importants défis en termes de ressources humaines nous attendent : il était donc primordial de se doter d'un outil tel que cette entente spécifique qui réunit de nombreux partenaires », de lancer le ministre responsable de l'Estrie, Dr Réjean Hébert.

« Il est primordial de tout mettre en œuvre pour favoriser l'épanouissement des nouveaux arrivants et leur participation au dynamisme de notre activité économique, mais pour ce faire, on doit tenir compte des réalités régionales. L'Estrie fait déjà figure d'exemple en matière d'intégration des personnes immigrantes en emploi, et je suis convaincu que cette entente contribuera d'autant plus à leur établissement permanent, une richesse pour la région », a souligné le député de Sherbrooke et vice-

président de la Commission de l'administration publique, M. Serge Cardin.

### 2,2 M\$ sur cinq ans

Près de 2,2 M\$ seront investis par l'ensemble des partenaires de cette entente. L'apport du gouvernement du Québec représente plus de 1,3 M\$ et, de cette somme, 996 000 \$ proviennent du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. L'entente permettra :

- ♦ de soutenir l'attraction et la rétention des travailleuses et des travailleurs immigrants qualifiés;
- ♦ de mettre en place des moyens qui faciliteront l'intégration des personnes immigrantes en emploi de pair avec l'intégration dans leur milieu de vie;
- ♦ de mobiliser les acteurs de divers secteurs et de toute la région afin de favoriser des actions concertées.

« La Conférence régionale des élus de l'Estrie veut souligner la contribution des différents acteurs du milieu estrien, en particulier celle de la Ville de Sherbrooke. C'est grâce à leur engagement que cette toute première entente régionale en immigration voit le jour. Attirer et accueillir les personnes immigrantes de même que contribuer au développement de leurs conditions de vie, voilà les objectifs qui ont guidé nos travaux. Au nom de la CRÉ de l'Estrie, c'est avec enthousiasme que j'annonce une contribution de l'ordre de 500 000 \$ du Fonds de développement régional, à raison de 100 000 \$ par année pour la période 2013-2018 », a déclaré M. Jacques Demers, président de la CRÉ de l'Estrie.

### Des besoins accrus en main-d'œuvre qualifiée

Selon les prévisions d'Emploi-Québec, d'ici 2016 il y aura 28 700 postes à pourvoir en Estrie, dont 17 % résultent de la croissance économique et 83 % des départs à la retraite. Les domaines des technologies propres et des technologies de l'information et des communications sont en croissance soutenue dans la région depuis quatre ans et les entreprises auront besoin d'une main-d'œuvre qualifiée, qu'elle provienne du milieu ou de l'immigration.

« C'est avec grande fierté que la Ville de Sherbrooke partagera son expertise en matière d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes avec ses nouveaux partenaires. Nous sommes très confiants que la mise en commun de nos ressources donnera d'excellents résultats », a déclaré le maire Bernard Sévigny.

Pour soutenir le développement régional, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles s'est doté, l'an dernier, du plan d'action Un Québec fort de son immigration, inspiré des échanges qui ont eu lieu avec les partenaires lors la tournée de Mme De Courcy dans les régions du Québec. Parmi les 24 mesures qui composent ce plan, certaines visent à accroître l'attrait des régions pour les personnes immigrantes qui s'établissent au Québec. « En plus d'un soutien accru à la francisation, à l'accueil et à l'intégration en emploi, nous nous assurerons que les personnes immigrantes soient informées, avant leur arrivée au Québec, de la qualité de vie et des possibilités d'emploi qu'offrent des régions comme l'Estrie », a conclu la ministre Diane De Courcy.

Première consultation téléphonique gratuite



**Me Nawal Benrouayene**  
(Avocate-Lawyer)



Tél.: 450-396-4004 ou 514-699-1888  
Courriel : nbenrouayene@yahoo.ca

1384, boulevard Jean-Talon Est, #204, Montréal  
(Métro Fabre, en face de l'hôpital Jean-Talon)  
45 place Charles Lemoyne Bur. 104 Longueuil (Métro Longueuil)

Nouvelle  
adresse !

## ÉCOLE DE CONDUITE AMEL

Reconnue par la SAAQ

Instructeurs qualifiés et expérimentés

Cours jour, soir, fin de semaine, Instruction en Français  
Anglais ou Arabe

Votre réussite nous tient à coeur !

3300, Boul. Rosemont, Suite 100  
Montréal (Qc) H1X 1K2  
Bus 67, 197 et 467  
Tél. (514) 729 6330

Nous louons les Voitures  
(automatiques / manuelles)  
pour l'examen

EXAMEN

## Sécurité ferroviaire : le CN aurait manqué le train!

*Saint-Henri, le 23 février dernier, dans la nuit de samedi à dimanche, le roulement habituel du train a fait place à un vacarme sourd et bref, avec des sifflets insistants.*



Par Véronique Fournier, Ex-Conseillère de ville Saint-Henri-Petite-Bourgogne - Pointe-Saint-Charles de 2009-2013

**U**n je-ne-sais-quoi d'étonnant à moins de 100 mètres de chez moi, un grondement au bout de ma rue qui dérange le quotidien d'un quartier urbain dont le cœur bat au rythme du passage des trains. Et si c'était un incident sur les rails?

C'est bel et bien un déraillement de train sur la voie principale du CN - l'axe est-ouest le plus utilisé au Canada - qui est survenu en cette nuit de février au croisement de la rue De Courcelle, à l'ombre lointaine de l'échangeur Turcot, tout près de résidences, d'organismes communautaires et d'une école. Ce serait un déversement de 3500 litres de diesel « seulement »!

Autrement dit, dormez bien, « aucune matière dangereuse » ! a fait savoir le CN. Au même endroit, le 19 août 2013, à titre de conseillère municipale du district et accompagnée de l'actuel maire du Sud-Ouest, Benoit Dorais, et de la chef de l'opposition officielle, Louise Harel, nous demandions plus de transparence sur le

transport des matières dangereuses par train. Six mois plus tard, l'incident survenu cette fin de semaine démontre encore une fois l'importance de la gestion des risques liés à la sécurité ferroviaire.

Des pas ont été faits, notamment par une position unanime du conseil municipal de Montréal pour exiger de connaître ce qui se transporte sur nos territoires. N'ayant pas juridiction sur le transport ferroviaire, les municipalités du Québec et canadiennes pressent Ottawa d'agir. Le gouvernement fédéral se traîne les pieds et malheureusement, le Bureau de la sécurité des transports du Canada n'a pas les dents nécessaires pour que ça change. On doit y remédier.

Un incident similaire, sans conséquences fâcheuses, est survenu au cœur de Pointe-Saint-Charles le 24 septembre 2011, là encore à proximité de résidences, d'un centre communautaire, d'une bibliothèque, d'une école. Le Bureau de la sécurité des transports du Canada dans son rapport pointait comme l'une des causes la vitesse trop rapide du train pour ce secteur. Les citoyens de Pointe-Saint-Charles, inquiets et affectés depuis trop longtemps par de nombreuses nuisances, continuent de se mobiliser afin que le CN prenne ses responsabilités envers les communautés locales.

### Et avec raison !

Rappelons-nous qu'à Pointe-Saint-Charles, le CN n'avait même pas daigné signaler l'incident prétextant que celui-ci était survenu dans la cour de triage! Qu'en sera-t-il à Saint-Henri cette fois-ci ? Les citoyens de Saint-Henri sont en droit de s'attendre que le CN agisse en tout transparence et qu'il prenne ses responsabilités Plus encore, quelles garanties les résidents de milieux urbains denses peu-

vent-ils obtenir sur la sécurité et le niveau de préparation du CN à faire face à des incidents ferroviaires ?

Ironiquement, cet incident survient au même endroit où le CN inaugurerait en 2012 son premier projet canadien Éco-connexion à Saint-Henri, en appui au verdissement et à l'amélioration de la qualité de vie des communautés riveraines de voies ferrées. Concrètement, souhaitons que les causes de l'incident et les impacts

soient rendus publics dans un délai raisonnable et que les mesures nécessaires conséquentes soient prises et connues afin que citoyens et pouvoirs publics puissent être rassurés. Souhaitons également que nous, résidents de quartiers traversés par les trains, continuions à être mobilisés et à faire pression sur le CN pour qu'il soit un meilleur citoyen corporatif, responsable et redevable, et ce, non pas qu'en plantant des arbres.



**VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI  
VOUS ÊTES IMMIGRANT (E)**

Vous souhaitez intégrer rapidement le marché du travail. Le service de l'employabilité de La Maisonnée vous offre un accompagnement par des professionnels tout au long de votre parcours de recherche d'emploi. Nous allons vous aider via :

- Counseling individuel,
- Détermination des besoins en matière de cheminement vers l'emploi;
- De l'information sur le marché du travail,
- La Préparation de vos outils : CV, lettre de présentation, bilan de compétences, portfolio.....
- Des ateliers de recherche d'emploi,
- Des Visites d'entreprises
- Études et formation professionnelle
- Le placement en emploi

Tous nos services sont gratuits  
(514)271-3533  
Site Web: [www.lamaisonneeinc.org](http://www.lamaisonneeinc.org)  
Conseillère en emploi : [nisrin@lamaisonneeinc.org](mailto:nisrin@lamaisonneeinc.org)  
Chef du service Employabilité : [wadih@lamaisonneeinc.org](mailto:wadih@lamaisonneeinc.org)



## UN DEMI-SIECLE DE MIGRATION EPANCHEMENTS D'ELOGES, GESTION FRIMEUSE

*La communauté des Citoyens Marocains de Belgique, célèbre en cette année 2014 son demi-siècle de présence dans ce pays, alors que celle d'Allemagne a fêté l'année dernière le cinquantième anniversaire de sa présence.*



Par Pr. Said Charchira

Tel : RFA +4915773076053

Mail : [charchira@gmx.net](mailto:charchira@gmx.net)

[www.charchira.com](http://www.charchira.com)

Pendant ce demi-siècle, de nombreuses et multiples mutations se sont opérées au sein de la communauté des Citoyens Marocains de l'Etranger « CME ».

En effet, la féminisation, la sédentarisation, la double nationalité, l'apparition de la troisième génération, voire la quatrième génération, l'émergence de nouvelles élites, l'arrivée d'une frange importante de la communauté au troisième âge, l'apparition de nouveaux modes de comportement spécifiques à toutes ces catégories, sont autant de mutations structurelles.

L'occupation d'un certain nombre de CME des positions privilégiées dans différents domaines, la diversification des profils de ses membres et l'élévation de leur niveau socioculturel, constituent un trait de notre communauté en ce début du troisième millénaire.

Mais la gestion du dossier n'a que peu évolué pour suivre ces diverses et multiples mutations. En effet, force est de constater, que le traitement de ce dossier continue à ne durer, que le temps des vacances estivales, ou l'on réserve les mêmes épanchements d'éloges, de sympathie alors que la gestion demeure frimeuse. C'est l'occasion d'organiser rencontres ici et là, où l'on prononce des slogans à l'emporte-pièce, sans aucun débat de fond.

Certains annoncent pour l'occasion, quelques propositions, souvent périmées sitôt que publiées. D'autres, tentent d'appivoiser la communauté, de l'embrigader et de la contrôler de

manière « néo-amicale » en réactivant certaines méthodes du passé. Pourtant, la communauté n'a pas à être domptée, mais écoutée.

Devant ce triste bilan, le sujet lui-même a fini par devenir une simple évocation ponctuelle, perçue comme une lapalissade désolante. Il n'est pas exagéré de dire, que les gestionnaires du dossier, portent une lourde responsabilité, soit par l'absence d'initiatives sérieuses, soit par leur silence complice.

En effet, force est de constater, qu'aucune des institutions, chargée de gérer ce dossier, n'a tiré le bilan de sa gestion, pour se pencher non seulement sur les points faibles et sur la promotion des acquis, mais pour saisir également la grandeur des enjeux socio-économiques, stratégiques et politiques du dossier et profiter du potentiel énorme, dont recèle la communauté ainsi que du rôle qu'elle peut jouer, dans un monde de plus en plus globalisé. D'autant plus, que l'évaluation des politiques publiques est une nécessité constitutionnelle.

Aucune d'elles n'a poussé la réflexion au-delà, pour savoir avec plus ou moins de précision, les mutations à venir aussi proches que lointaines de notre communauté. Pourtant, une gestion moderne et responsable, nécessite de se projeter en avance pour imaginer des scénarios possibles pour la gestion d'un tel dossier aussi multidimensionnel que stratégique en perpétuel mutation.

C'est dire, la nécessité de résoudre l'équation d'une gestion moderne et efficace de ce dossier à multiples facettes. Car en poussant même superficiellement la réflexion, on est amené à constater, que même si le nombre de nos concitoyens estimé actuellement à quelque cinq millions, ne croît qu'à un rythme long au cours des dix (10) dernières années, il pourrait dépasser les sept (7) millions à l'horizon 2030.

Une deuxième réflexion nous amène à constater que c'est justement vers cet horizon, qu'on va voir des millions de ces nouvelles générations, devenir des citoyens de souche de leur pays de résidence respectifs. En effet, dans les trois décennies à venir, un grand nombre de grands-parents des nouvelles générations seraient nés dans leurs pays de résidence, ce qui les propulserait à devenir par la

force des choses, des français, belges, allemands, etc., de souche (ils n'auront plus d'ascendance étrangère immédiate et ne seront plus issues de la migration récente). C'est dire, la nécessité de se préparer déjà, à parler de minorité de souche au lieu d'intégration.

Quant au flux des citoyens Marocains vers d'autres pays de manière régulière ou irrégulière et, l'arrivée, principalement des Subsahariens sur le sol marocain, atteste que la Maroc est incontestablement inséré dans la mondialisation des mobilités humaines. C'est la troisième réflexion

La quatrième réflexion est une évidence, puisque à partir de cette nouvelle situation, il devient nécessaire de se propulser en avance pour anticiper le développement d'une politique, adaptée aux mutations actuelles et à venir de la communauté et comment peut-on tirer profit d'une telle situation et de celle, de l'arrivée des migrants sur le sol marocain.

C'est dire, qu'on ne peut plus agir par petites touches, mais d'une manière à ce que les initiatives soient conçues de manière globale, homogène et adaptée aux nouvelles réalités de la communauté et du Maroc lui-même. D'où la nécessité d'intégrer cette vision dans une approche plus large de ce dossier multidimensionnel. D'autant plus, que la communauté, demeure en ces temps de crise, une source appréciable de transferts et une source de compétences et de transfert de Know-how.

Une communauté, qui recèle d'un formidable potentiel et de solides

compétences opérationnelles. Mais au-delà, de ces deux aspects, il y a des aspects sociaux, culturels, culturels, civilisationnels et politiques, qui confèrent à ce dossier un caractère stratégique et humain. La dimension de ces multiples composantes aussi importantes les unes que les autres, exigent de les prendre en considération tant au niveau de la réflexion, qu'au niveau de la pratique et de l'action. Cela suppose une politique qui va dans ce sens.

C'est pourquoi, partant de l'obligation morale et citoyenne de tout Citoyen, il devient nécessaire d'attirer l'attention des responsables du dossier sur les défis à relever. C'est l'objectif de ce point de vue, qui ne se borne pas à enregistrer les failles, défaillances, etc. mais, s'efforce de rechercher les origines et les causes, avant de suggérer les pistes à explorer. Car si la communauté constitue un acteur de mutation, l'obsession de « sécurité » et l'accueil aussi chaleureux soit-il, ne peuvent plus être – à eux seuls – un mode de gestion de ce dossier multidimensionnel. Il faut donc changer de politique menée jusqu'ici.

Car, malgré certains efforts, la gestion du dossier paraît aujourd'hui entourée d'un silence inexplicable et fait l'objet d'une véritable négligence, alors qu'il est au cœur des préoccupations de la quasi-totalité de la communauté. En effet, le flou et le désespoir, qui règnent actuellement sur la scène migratoire, constituent un risque qu'il convient de désamorcer. Espérons, que nos responsables sont à l'écoute, au moins pour une fois.



Arrivée des premiers migrants marocains en Belgique (<http://www.ccapl.be>)

## L'Équation de la mise en œuvre des droits des Citoyens Marocains de l'Étranger (CME)

*Depuis l'adoption de la nouvelle Constitution en juillet 2011, la mobilisation des Citoyens Marocains de l'Étranger « CME » s'est intensifiée.*

Des rencontres et débats se sont multipliés dans différents pays de résidence et au Maroc pour exiger une réelle citoyenneté, une refonte des méthodes de défense des intérêts nationaux du Maroc et un sens de l'écoute de la part des responsables. Au sommet de ces revendications politiques, se trouvent un CCME fort, crédible et représentatif ainsi que la participation politique (députation). Car c'est à travers la participation politique, que les CME disposent d'un canal de gouvernance.

En effet, la présence au sein de l'institution législative des députés de la communauté, qui maîtrisent le dossier est susceptible de contribuer à résoudre certaines préoccupations politiques de la communauté et répondre ainsi à ses revendications légitimes, concernant « la participation fructueuse aux différents aspects de la vie nationale ». Quant au CCME, il demeure la seule institution susceptible de permettre à la communauté de jouer un rôle dynamique.

Sans vouloir aborder la thématique de l'inflation des institutions, chargées de la gestion de ce dossier multidimensionnel, il est certain, que si le Ministère, auprès du chef du gouvernement, chargé de la communauté est une institution gouvernementale importante, le Conseil de la Communauté des Citoyens Marocains de l'Étranger « CCME » est autant important pour la communauté.

En effet, la gestion des aspects, tels la dimension politique et la double appartenance ainsi que la dimension sociale au sens large, les volets socio-éducatif, socio-culturel, les aspects socio-religieux, etc, ne peuvent être gérés que par une institution gouvernementale, d'où l'opportunité du ministère auprès du chef du gouvernement, chargé de la communauté.

Quant au Conseil de la Communauté Marocaine de l'Étranger « CCME » il demeure l'institution à laquelle la quasi-totalité de la communauté tienne énormément. Il est la seule institution susceptible de lui permettre de s'organiser, de s'épanouir dans son rôle et de renforcer sa dynamique. Il est un acquis fondamental qu'il faut préserver et promouvoir. Il est à mon sens, le seul espace où devrait se retrouver les représentants de la communauté dans leur grande diversité. C'est en quelque sorte un petit « parlement » de la communauté, qui doit émettre des avis sur toute politique migratoire, d'où l'importance que sa composition soit à 100%

CME.

C'est dans ce sens, qu'un nombre de plus en plus important d'acteurs de la communauté, ne cesse de multiplier les actions en faveur d'un débat national, qui pose les bases d'une réflexion sur «le comment» de l'application des articles de la constitution dédiés à notre communauté dont celui relatif au CCME. Avec les propositions sur la mise en œuvre d'une politique équilibrée, juste et visionnaire ainsi qu'un projet de Loi ordinaire relative au CCME, le colloque de juin dernier à Rabat organisé par MOME a lancé un appel au débat.

Avec le projet de Loi du PAM relative au CCME et les propositions de l'USFP, concernant à la fois la députation et le CCME, on peut dire, que le débat est lancé. En effet, la proposition du groupe parlementaire de l'USFP de réserver 30 sièges aux Citoyens Marocains de l'Étranger « CME » dans la chambre des représentants par le biais de la création de circonscriptions législatives à l'étranger et du vote et d'éligibilité à partir des pays de résidence est une initiative conforme à la constitution et répond aux attentes des CME. Car nos préoccupations tant ici que là-bas sont principalement d'ordre politiques et le parlement est une institution politique avant d'être législatif.

Il est évident, que nous aurions aimé que les cent (100) membres du CCME proposés, soient aussi élus. Car la démocratie, induit forcément à l'élection démocratique et transparente et que la méthode de nominations, n'est pas à mon sens, compatible avec un Maroc moderne et démocratique. Mais l'espoir demeure !

C'est pourquoi, il est nécessaire de prôner la voie de la démocratie délibérative dans l'affirmation d'une citoyenneté effective. Cette dynamique pourrait contribuer à accélérer la mise en œuvre des dispositions de la nouvelle constitution d'une manière démocratique et participative. Car, au-delà de la légitimité des urnes une décision politique ne peut être légitime que si elle émane d'un débat public, représentatif et contradictoire.

La nécessité s'impose non seulement de régler la question du CCME et de la députation, mais d'avoir également pour objectif une répartition rationnelle, judicieuse et complémentaire des attributions entre les deux principales institutions (ministère et CCME), qui semblent, indépendamment des lacunes à combler et des rectifications à entreprendre, incontournables. Il s'agit aussi de revoir les objectifs des autres inter-

venants dans le dossier, tels la fondation Hassan II, la Banque Al Amal, etc.

D'où la nécessité d'une vision intégrée des priorités et l'unicité de la politique à mener à l'égard de ce dossier multidimensionnel. Une telle démarche permettra de donner plus de clarté et de visibilité à la politique en direction de ces quelques cinq millions de Citoyens Marocains de l'Étranger « CME ».

Un travail, qui n'exige pas seulement d'élaborer des textes organiques et ordinaires pour la mise en œuvre de la

Loi fondamentale, mais définir également avec clarté les objectifs à atteindre et les actions concrètes à entreprendre en faveur d'une communauté, qui vit et évolue à des milliers de kilomètres dans des contextes et environnements différents.

Par Professeur Said Charchira  
Tel : RFA +4915773076053  
Mail : [charchira@gmx.net](mailto:charchira@gmx.net)  
[www.charchira.com](http://www.charchira.com)

## Rencontre avec l'auteur-éditeur Kamal Benkirane aux Bibliothèques de Montréal-Nord



à son parcours migratoire et littéraire.

Kamal Benkirane est auteur éditeur, membre de l'alliance des professeurs de Montréal. Il publie en 2005, dans les éditions Fleur de lys au Québec, un recueil de poèmes (Les ormes diaphanes), puis motivé par la fusion entre la littérature et les technologies de l'information, il fonde en 2006 une maison d'édition électronique ( E-passerelle) dont l'objectif est de promouvoir la littérature maghrébine d'expression française en Amérique du nord. Il publie plusieurs auteurs et expose dans plusieurs manifestations culturelles à travers le Canada. En 2006, il publie aux éditions Harmattan en France (Culture de la masculinité et décrochage scolaire des garçons au Québec) puis en 2010 un autre recueil de poèmes aux éditions du Cygne en France ( Dans la chair du cri).

Il a participé au Québec à plusieurs projets dans le cadre de la promotion de la culture marocaine au Canada, et continue aussi ses travaux sur la problématique de l'immigration, de l'exil et de la double appartenance.

**Pour consulter le CALENDRIER CULTUREL AUTOMNE HIVER 2013 2014, visiter le lien :**

<http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/1/84824082.PDF>

Dans le cadre des activités littéraires de Montréal-Nord, prévus dans le calendrier Culturel du printemps Hiver 2014, les bibliothèques de Montréal-Nord invitent le poète et l'auteur-éditeur Kamal Benkirane pour des rencontres culturelles prévus avec le public Montréalais.

C'est d'abord, dans le cadre de l'événement (J'aime la poésie) qui se tiendra dans les bibliothèques de Montréal du 15 au 30 mars 2014. Kamal Benkirane donnera des ateliers de poésie et ce le 25, 26 27 mars 2014 à 13h30 dans la bibliothèque de la Maison Culturelle et communautaire de Montréal-Nord, puis dans la bibliothèque Charleroi, puis dans la bibliothèque Henri Bourassa. Kamal Benkirane est aussi invité comme auteur Nord-Montréalais, pour présenter ses œuvres, et présenter à l'aide de ses lectures choisies sa passion pour les mots tout en invitant les lecteurs



## Appel à candidature pour les universités d'été 2014 au Maroc.

*Dans le cadre d'une démarche participative et en concertation avec trois universités marocaines (Abdelmalek -Essaâdi à Tétouan, Hassan II, à Casablanca, et Ibn Zohr à Agadir), le Ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration organise la sixième (6ème) Edition des Universités d'été.*

**C**e programme a pour finalité le renforcement des liens culturels entre les jeunes marocains Résidant à l'Étranger et la mère patrie.

Vont participer à cette 6ème édition des Universités d'été 2014, 300 jeunes étudiants d'origine marocaine résidant à l'étranger, âgés entre 18 et 25 ans.

### Objectifs du programme

Ce programme a comme objectifs :

- ♦ La préservation et la promotion de l'identité marocaines des MRE,
- ♦ La présentation des grands projets et opportunités d'investissement au Maroc,
- ♦ sensibilisation des jeunes MRE à participer aux grands chantiers de développement au Maroc, que ce soit par l'investissement direct ou par leur
- ♦ participation active en tant qu'experte ressources humaines à forte valeur ajoutée,
- ♦ Le renforcement des liens d'appartenance avec le pays d'origine et la mise en place des premiers jalons des réseaux estudiantins des marocains du monde

### Conditions de participation

Les participants aux universités d'été 2014 doivent être:

1. des Marocains Résidant à l'Étranger;
2. âgés de 18 à 25 ans;
3. des universitaires;
4. excellent au niveau académique;
5. ayant une carte consulaire;
6. ayant une assurance couvrant le territoire marocain.

7. jamais participé à l'une des éditions précédentes des universités d'été.

### Dossier d'inscription

Le dossier d'inscription doit contenir :

1. **Le formulaire de candidature à télécharger sur le site web du Ministère :**

[www.marocainsdumonde.gov.ma](http://www.marocainsdumonde.gov.ma) ,

**doit être rempli et envoyé par voie électronique;**

2. Une copie de la carte d'étudiant ou de l'attestation scolaire ;
3. Une copie de Relevés de notes de la dernière année scolaire;
4. Une copie du passeport;
5. Une copie de la carte consulaire;
6. Un curriculum vitae (C.V);
7. Une copie de l'attestation d'assurance;
8. Une copie du dossier médical.

### Informations complémentaires

- ♦ La date limite d'inscription est le 15 Mai 2014;
- ♦ Chaque université dispose d'un nombre de places limité;
- ♦ Les frais de séjour: logement, nourriture, transport interne et les billets d'avion sont pris en charge par le Ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration.

### Comment postuler ?

Le candidat doit envoyer le formulaire de candidature dûment rempli, et les pièces d'inscription mentionnées dans le dossier d'inscription, via email à l'adresse suivante :

[universiteete.mcmream@gmail.com](mailto:universiteete.mcmream@gmail.com)

### Étude des dossiers

Les candidats retenus seront in-

formés par courrier électronique, après la sélection des dossiers par une commission du Ministère, en tenant compte :

- ♦ du respect des conditions de candidature;
- ♦ de l'excellence du niveau académique.

Pour plus d'informations, contac-

ter Mr. Soufian AIT HAMMU et /ou Mr. Hatim AMRANI aux numéros suivants:

011-2012 5 37 77 65 88

011-212 5 37 77 65 64

du lundi au vendredi (10h-17h, heure de Greenwich)

## Pays-Bas: Le Maroc invité d'honneur du festival international du cinéma et de l'immigration

**L**e Maroc est l'invité d'honneur de la première édition du festival international du cinéma et de l'immigration qui a connu son coup d'envoi le 27 février à Utrecht, aux Pays-Bas, sous le signe le cinéma marocain au service de l'immigration.

Initié par la Fondation "Taouassoul" pour la culture et les médias avec le Conseil de la communauté marocaine de l'étranger (CCME), le soutien du ministère de la communication, et le ministère chargé des Marocains du monde, ce festival verra la projection en compétition officielle d'une dizaine de films marocains et étrangers traitant de la thématique de l'immigration.

Ces longs métrages qui ont été choisis parmi une trentaine de films présentés à un comité de sélection disputeront les cinq prix du festival : le grand prix et les prix du jury, de la mise en scène, de la critique et du scénario.

Il s'agit du film "Harraga Blues" du réalisateur algérien Moussa Haddad,

"Rabat" des réalisateurs Jim Taihuttu et Victor Ponten, "Khoya" de Kamal El Mahouti, "ici et là-bas" de Mohamed Ismail et le film "Le Retour du Fils" de Ahmed Boulane.

Seront également en lice pour les prix du festival, "Al Mansiyoun" (les oubliés de l'histoire) de Hassan Benjaloun, "Wlidat Casa" de Abdelkrim Darkaoui, "Andalous mon amour" de Mohamed Nadif, "Al Maouchouma ou femme écrite" de Lahcen Zinoun et "la cinquième corde" de Salma Bargach.

Le jury, présidé par le producteur marocain Rachid Boutounes, est composé de producteurs et de critiques marocains et étrangers.

Le premier festival du cinéma et de l'immigration aux Pays-Bas, initié avec le concours du centre cinématographique marocain et le consulat marocain à Utrecht rendra un hommage à l'acteur marocain Mohamed Choub.

Source : MAP





## Mesures législatives pour protéger les enfants

### Les ministres MacKay et Blaney présentent un projet de loi visant les crimes commis contre les enfants

**A**fin d'appuyer l'engagement du gouvernement du Canada de prendre le parti des victimes d'actes criminels, Peter MacKay, ministre de la Justice et procureur général du Canada, et Steven Blaney, ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, ont présenté un projet de loi pour mieux s'attaquer au problème des infractions sexuelles commises contre des enfants au Canada et à l'étranger.

Ces neuf nouvelles mesures déposées à la Chambre des communes aujourd'hui reflètent l'engagement qu'a pris le gouvernement dans le discours du Trône de 2013 de refaire du Canada un pays où les contrevenants sont punis pour leurs actes, où

les peines correspondent à la gravité des crimes commis et où les victimes les plus vulnérables – les enfants – sont mieux protégées.

Quelques faits

Le projet de loi prévoit neuf mesures importantes :

obliger les contrevenants déclarés coupables d'infractions d'ordre sexuel contre de multiples enfants qui reçoivent des peines distinctes à les purger consécutivement – l'une après l'autre;

obliger les contrevenants déclarés coupables en même temps d'infractions liées à la pornographie juvénile et d'infractions d'ordre sexuel contre des enfants à purger leurs peines consécutivement;

alourdir les peines d'emprisonnement minimales et maximales liées à certaines infractions d'ordre sexuel contre les enfants;

alourdir les peines découlant d'une violation des conditions d'une ordonnance de surveillance;

veiller à ce qu'un crime commis pendant une période de détention à domicile, de libération conditionnelle, de libération d'office ou de sortie autorisée sans surveillance constitue une circonstance aggravante dans la détermination de la peine;

veiller à ce que le conjoint puisse témoigner dans les cas de pornographie juvénile;

obliger les délinquants sexuels enregistrés à fournir des renseignements

sur leurs déplacements à l'étranger;

permettre le partage d'information sur certains délinquants sexuels enregistrés entre les dirigeants responsables du Registre national des délinquants sexuels et l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC);

créer une base de données publique portant sur les auteurs d'agressions sexuelles commises sur des enfants qui représentent un risque important et qui ont fait l'objet d'un avis public diffusé dans une administration provinciale ou territoriale afin d'aider à garantir la sûreté de nos communautés.

Source : *Citoyenneté et Immigration Canada*

### Le nombre des nouveaux citoyens canadiens à doublé par rapport à l'année dernière

**P**lus de 19 200 personnes venant de 193 pays sont devenues des citoyens canadiens dans le cadre de cérémonies de citoyenneté qui ont eu lieu partout au Canada au cours du mois de février.

Il s'agit d'une augmentation de près de 100 pour cent par rapport à la même période l'année dernière (février 2013), période pendant laquelle environ 9 980 personnes ont obtenu la citoyenneté à l'échelle du Canada.

C'est dans le cadre de 220 cérémonies de citoyenneté qui ont eu lieu partout au pays au cours du dernier mois, dans des endroits allant de gymnases d'école, aux bureaux de Citoyenneté et Immigration Canada, en passant par des hôtels de ville et des salles de conférence dans des hôtels, que le Canada a accueilli nos plus récents Canadiens.

Ces chiffres élevés témoignent du fait que, le système devient plus efficace, et que l'arriéré des demandes de citoyenneté diminue, ce qui permet à davantage de personnes de réaliser plus tôt leur rêve de devenir des citoyens canadiens.

Les modifications proposées par le gouvernement dans le projet de loi C-24, Loi renforçant la citoyenneté canadienne, permettront également de réduire les délais d'attente en simplifiant le processus décisionnel visant la citoyenneté. On s'attend à ce que ces modifications fassent passer les délais de traitement moyens des demandes

de citoyenneté à moins d'une année et que l'arriéré actuel diminue de plus de 80 p. 100 d'ici 2015-2016.

En bref :

\* En 2013, on a attribué la citoyenneté à 128 936 personnes (en moyenne 10 745 personnes par mois);

\* Jusqu'à maintenant, en 2014, le Canada a accueilli plus de 41 000 nouveaux citoyens au cours de 462 cérémonies tenues à l'échelle du Canada;

\* Depuis 2006, le Canada connaît les niveaux d'immigration les plus élevés de son histoire (en moyenne 257 000 nouveaux arrivants chaque année). Par conséquent, le nombre de demandes de citoyenneté a augmenté de 30 p. 100;

\* Le Canada possède le taux de naturalisation le plus élevé au monde – 85 p. 100 des résidents permanents admissibles deviennent des citoyens. CIC a reçu 333 860 demandes de citoyenneté en 2013, soit le plus grand nombre jamais reçu;

\* Pour un nouveau Canadien, la cérémonie de citoyenneté canadienne marque son entrée officielle dans la famille canadienne. Il s'agit d'une des rares occasions où nous pouvons consciemment réfléchir aux droits, aux responsabilités, aux privilèges et aux avantages qui viennent avec la citoyenneté canadienne.

Source : *Citoyenneté et Immigration Canada*

### Financement fédéral du logement social: Une « armée » de mal-logés parade dans les rues du Sud-Ouest de Montréal

**U**ne cinquantaine de personnes ont parodié une parade militaire, le 25 février dernier, en se rendant notamment devant les locaux de la Réserve Navale de la Défense Nationale, à St-Henri. Ces locataires voulaient ainsi attirer l'attention du gouvernement fédéral sur les enjeux de financement du logement social, puisque ce dernier écoute bien plus les militaires que les mal-logés.e.s. Le budget de la Défense a augmenté de 83 % depuis 1994 tandis que celui de la Société canadienne d'hypothèque et de logement est resté le même.

Le POPIR-Comité Logement et le Comité des citoyennes et citoyens de Verdun ont organisé la parade parce qu'ils sont très inquiets pour l'avenir du logement social dans leurs quartiers respectifs. Selon eux, l'impact sera énorme pour les locataires à faible revenu qui pourraient voir leur loyer augmenter et avoir de la difficulté à obtenir les travaux nécessaires. « À Verdun, par exemple, ce sont 26 coopératives, 6 HLM et 2 OBNL qui sont touchés par la perte des subventions fédérales. On parle de 1032 logements au total! On ne peut pas se permettre de voir les loyers augmenter comme cela a déjà été le cas dans des coopératives qui ont perdu leur subvention ; nous en revendiquons déjà 1000 supplémentaires pour répondre aux besoins. Dans la Petite-Bourgogne, 1437 logements HLM sont en jeu et plus de 700 logements dans des coopératives et OBNL », s'insurge Marie Le Ray, organisatrice au CACV.

Le désengagement du fédéral dans le financement du logement social n'est pas nouveau. Il y a 20 ans, le gouvernement coupait dans la construction de

nouveaux logements sociaux. Aujourd'hui, il refuse de renouveler le financement des logements existants. Lors du dernier budget fédéral, Harper a confirmé qu'en 2014 seulement, il abandonnait 14 000 locataires parmi les plus démunis. « C'est scandaleux qu'une partie des économies dans les dépenses du gouvernement se fasse sur le dos de 586 000 ménages canadiens à faible revenu », déplore Marie-José Corriveau, du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) qui était présente pour soutenir les revendications des deux comités organisateurs.

Les locataires en ont profité pour interpeller les autres paliers de gouvernement pour qu'ils fassent pression sur le gouvernement Harper et exigent des réinvestissements dans le logement social. «Non seulement on veut que les ententes actuelles soient renouvelées, mais il faut aussi de l'argent pour de nouveaux logements, dont des HLM. On a besoin d'un front commun. Nous prenons régulièrement la rue sur cet enjeu et maintenant, notre députée locale, Marguerite Blais qui ne s'est jamais prononcée sur cet enjeu doit le faire. Quant à Denis Coderre, il doit poursuivre les pressions commencées avec la Fédération canadienne des Municipalités», a conclu Patricia Viannay du POPIR-Comité Logement.

Source :

Patricia Viannay, du POPIR-Comité Logement : 514-935-4649

Marie Le Ray, du CACV : 514 769 2228, poste 103

Marie-José Corriveau, du FRAPRU : 514-708-1050 (bureau : 514-522-1010)



## Annnonce Maghreb Canada Express...

**NOUVEAU !**  
Maghreb Canada Express  
lance la Mini Carte d'Affaire

**Visibilité  
Annuelle  
Maximum,  
Pour un coût  
Minimum !**

Votre annonce peut contenir:

- Votre logo ou une image;
- Le nom de votre compagnie;
- Vos coordonnées;
- Une description de vos services

### CONDITIONS :

Envoyez-nous par courriel ([pub@maghreb-canada.ca](mailto:pub@maghreb-canada.ca)):

- Une commande ferme pour 12 parutions;
- Le montage de votre Mini carte d'affaire;
- Votre adresse postale pour vous envoyer votre facture;
- Vos chèques postdatés à la réception de votre facture.

#### FORMAT :

**Largeur : 3.25 pouces**

**Hauteur : 1.9 pouces**

#### AVANTAGES :

**Publication de votre  
annonce toute l'année**

#### PRIX COULEUR :

**29\$ par mois**

(Taxes en sus)

#### PRIX NOIR ET BLANC :

**19 \$ par mois**

(Taxes en sus)

#### PAIEMENT FACILE :

**Trimestriel avec  
Chèques postdatés**

#### FLÉXIBILITÉ :

**Possibilité de changer  
gratuitement le contenu  
de votre annonce.**



## Pratiquer le sport du tir à cible

Cours canadien de sécurité dans le maniement  
des armes à feu à autorisation restreinte - **CCSMAFAR**

Disponible à la grandeur du Québec  
Formation d'une journée

مرحباً  
بالجالية  
المغربية

Pour information ou inscription  
[www.fqtir.qc.ca](http://www.fqtir.qc.ca)

1 888 514-7847  
514 252-3056  
poste 3777

80\$, matériel inclus



Fédération  
Québécoise de Tir

« Cette formation est obligatoire pour travailler dans le transport des valeurs,  
aux douanes et dans certaines agences de sécurité. »



## Visite royale en Guinée, un nouvel élan dans la coopération Sud-Sud

Le périple royal en Afrique se poursuit. Après le Mali, le Gabon et la cote d'Ivoire, SM le Roi Mohammed VI entame ce lundi 3 Mars une visite officielle en Guinée Conakry.

Le périple royal en Afrique se poursuit. Après le Mali, le Gabon et la cote d'Ivoire, SM le Roi Mohammed VI entame le lundi 3 Mars 2014 une visite officielle en Guinée Conakry.

Une visite qui marque une fois de plus la volonté du Maroc d'accompagner les pays de l'Afrique dans la réalisation de leur développement économique et social et de booster les échanges économiques et commerciaux avec ses partenaires africains.

« La Guinée attend avec un grand intérêt la visite de Sa Majesté le Roi qui va contribuer à donner un nouvel élan à la coopération bilatérale surtout dans le domaine économique », a affirmé à la MAP, Lounceny Fall, ministre des Affaires étrangères de la République de Guinée. ?

Et selon lui, les domaines auxquels les responsables guinéens souhaitent élargir la coopération avec le Maroc sont nombreux : banques, eau, électricité, agriculture, formations religieuses, mines... Ceci sans parler de « la prochaine réunion de la commission mixte, qui se tiendra en 2014 au Maroc, et qui va examiner d'autres volets de la coopération en particulier le tourisme et la formation professionnelle » souligne le ministre des Affaires étrangères de la République de Guinée.

M.Fall n'a pas manqué aussi de saluer la contribution du Maroc à la

formation de milliers de cadres et d'étudiants guinéens. Dans ce sens, il a affirmé que le Royaume constitue "un grand pays de destination" pour les Guinéens désirant poursuivre leurs études supérieures, de par la qualité "exceptionnelle" de la formation dispensée dans les universités et les instituts marocains. ??Et d'attester : « Les Guinéens qui reviennent du Maroc occupent de grandes responsabilités dans les secteurs public et privé dans leur pays ».??

Et c'est en effet, le cas du Secrétaire général aux Affaires religieuses de la République de Guinée, El Haj Abdoulay Diassy qui a fait ses études de langue arabe et de chariaâ au Maroc en 1977. Par conséquent ce responsable guinéen n'a pas hésité, à l'instar du Mali, à solliciter le Maroc pour la formation d'un groupe d'imams guinéens au Maroc. « Nous avons présenté au mois d'octobre dernier une demande au ministère des Habous et des Affaires islamiques. Une requête qui a reçu l'approbation bénie de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine » s'est félicité El Haj Abdoulay Diassy en exprimant ses sincères remerciements et sa profonde gratitude au souverain.

Par ailleurs, l'expérience du Maroc a été également sollicitée par la Guinée dans le domaine minier. ?"La Guinée est considérée comme le château de l'Afrique occidentale.



C'est aussi un grand pays minier et potentiellement riche, et le Maroc a une grande expérience dans le domaine de la gestion de l'eau et des ressources minières", a déclaré le ministre d'Etat, ministre guinéen de l'Economie et des Finances, Mohamed Diaré exprimant son souhait de bénéficier de l'expérience du Maroc pour mettre en valeur ces ressources et diversifier son économie et ses sources de

richesse.

C'est ainsi que la Guinée se présente comme un pays ami et un pays à fort potentiel de croissance pour les entreprises marocaines publiques et privées qui sont déjà présentes en Afrique ou celles qui sont intéressées par ce marché prometteur.

Source : <http://www.aujourd'hui.ma>

## Le savez-vous ?

Nous nous sommes mis en devoir (probablement nous sommes les seuls de notre catégorie à le faire) de mettre à la disposition de notre lectorat tous les numéros du journal "Maghreb Canada Express", et ce, depuis sa création en juillet 2003, à :

- la Bibliothèque Nationale du Canada  
395, rue Wellington,  
Ottawa (Ontario), K1A 0N4

Et à :

- la Bibliothèque et Archives Nationales du Québec,  
2275, rue Holt, Montréal (Québec) H2G 3H1

## À votre Service !

## VOUS AVEZ LA MARCHANDISE ?

## NOUS AVONS VOS CLIENTS !

Votre publicité sur  
Maghreb Canada Express

En couleurs à partir de seulement

39 \$

En Noir et Blanc à partir de seulement

29 \$

(Format carte d'affaire classique. Voir aussi les avantages de notre spécial "Mini carte d'affaire" à la Page 11)

Pour plus d'infos  
514-576-9067



## L'Identité marocaine entre les constants et les variables

*Cet article vient suite aux récents heurts diplomatiques entre la Maroc et la France. Le Maroc, souligne le franco-marocain Youssef Chiheb, fait l'objet d'attaques scandaleuses de la part des autorités françaises (...); attaques qui doivent pousser tout chacun de réagir. Son article, ci-dessous, vise à montrer 'selon, ses propres mots, la solidité de l'identité (marocaine) face aux ennemis de l'extérieur mais aussi de l'intérieur.'"*



Par Docteur Youssef Chiheb

Université Paris XIII-Sorbonne

L'identité est aujourd'hui sujet de toutes les convoitises, au centre de polémiques et thèmes de toutes les instrumentalisation. Un concept, en principe statique immuable, qui se voit de plus en plus vidé de sa substance étymologique pour revêtir un caractère idéologique.

La mondialisation redéfinit l'identité des peuples, désormais, en un socle de connaissances, de mode de vie et de consommation dominants, laissant peu de places aux spécificités perpétuées et aux essences originels telle une empreinte génétique. Au nom du progrès, de l'évolution et des mutations, la pensée unique, qui prétend sa prééminence, impose ici une identité commune, là une identité unique. Chronologiquement, au troisième siècle avant notre ère, les Grecs et les Romains considéraient les peuples ou les civilisations, en dehors de leur sphère d'influence, comme barbares. Le monothéisme s'y inscrit dans cette doctrine en qualifiant les autres croyances de païennes.

Les vagues impérialistes ou coloniales n'ont pas dérogé à la règle en considérant l'hémisphère sud comme territoires sauvages dont elles se sont investies une mission civilisatrice. Aujourd'hui, le monde occidental prétend détenir le monopole des valeurs humanistes, rejetant, dans son sillage, toutes organisations ou pensées non occidentales, non laïque, ou refusant le genre ou le droit de revendiquer

ou d'exhiber son homosexualité.

### Dictature de la pensée unique

La dictature de la pensée unique modélise l'histoire de l'humanité dans un corpus intellectuel intitulé « je consomme donc je suis » au sens de consommer l'histoire modifiée au détriment de la vérité considérée comme « Halal », et donc synonyme de religiosité ou génératrice de choc des civilisations.

La crise économique, la montée en puissance des pays émergents, les crises géopolitiques régionales (Printemps arabe, Instabilité en Sahel et au Sahara, Insurrection en Ukraine, Déclin de l'Europe latine...) ont remis en cause ce déterminisme idéologique qui ne cesse de déconstruire les identités des peuples au nom de l'universalisme supra culturel, culturel et économique.

Ce regain de tensions n'est que le prélude à un effet boomerang, tant redouté, car le réveil des peuples est en mouvement. Les États nations qui se disent homogènes se démembreront de l'intérieur tout en gardant leurs frontières, leur souveraineté et leurs emblèmes. Alors, la recherche des identités, et non la guerre des identités, fait, désormais, son chemin.

Les nations réfutent la recherche de nouveaux modèles civilisationnels, revendique le retour aux fondamentaux (et non aux fondamentalismes) définissant l'essence des identités propres aux peuples. Un véritable manifeste de l'indépendance, sauf que cette fois, il s'agit d'une émancipation du poids des valeurs *incarcérales* dont les peuples en sont prison-

niers et l'occidentalisme en serait le geôlier.

### Deux déterminants sont exhumés d'un passé instrumentalisé par la mission civilisatrice.

Deux déterminants aujourd'hui aux mains des nations qui valorisent, avec fierté, leur patrimoine en se regardant dans le miroir du présent et non dans les annales poussiéreuses du passé colonial qui ne cesse de les rabaissait par une *référentialité* agonisante, celui du modèle unique !

Le premier déterminant repose sur ce que l'on peut qualifier de constants. L'identité et l'espace géographique de référence.

La terre où sont nés les ancêtres, où sont inhumés les aïeux, la terre de son enfance. Qu'elle soit (la terre) pauvre ou fertile, austère, aride ou paradisiaque, elle n'en demeure pas moins la première référence imagée qui reste gravée dans la mémoire.

Le Rifain, le Sahraoui, le Soussi, le Fassi, le Tadlaoui... s'y réfèrent instinctivement et pour le restant de sa vie. Vient ensuite, l'identité et l'histoire de référence. Là encore, les joies familiales, les drames qui vous touchent dans votre chaire ne peuvent s'altérer ou se dénaturer en dépit des autres histoires qui s'accumulent qui tatouent votre mémoire d'enfant ou d'adulte.

### Intégration, assimilation et Identité

Le réflexe de transmission à sa descendance en témoigne malgré l'évolution dans des modes de vie le long des trajectoires migratoires. Les mécanismes d'intégration ou d'assimilation se heurtent au substrat culturel

qui s'érige en rempart contre « la javellisation » consécutive des chocs des cultures. L'identité et l'empreinte religieuse de référence qui a survécu aux assauts des croisades, de la réislamisation, de l'inquisition... en témoignent la survie des Juifs à la shoah, la pérennité de l'Islam en Algérie malgré près de cent cinquante ans de colonisation.

L'identité et la langue originelle de référence. Là aussi, toutes les vagues de colonisation, d'assimilation, de brassage n'ont pu altérer le rapport organique entre langue et identité. La survie de la langue arabe en terre d'immigration et le retour en force de la langue amazigh, longtemps refoulées dans les montagnes et les vallées de l'Atlas, aujourd'hui inscrite comme langue d'État au côté de la langue officielle de l'État et non comme un patrimoine, au sens ambigu du terme, exhibé aux touristes. Enfin, l'identité et le style architectural de référence.

Une richesse, malheureusement en voie de disparition, notamment dans les nouveaux centraux urbains, où souvent on confond modernité, fonctionnalité et convivialité. Malgré le triomphe du modernisme architectural (acier, béton, cubisme, effacement des contours, changement de matériaux de construction...), la singularité des pays et leur attractivité se mesurent par la capacité des peuples à préserver leurs modes d'architecture. Les Nations Unis ont attribué le label de patrimoine de l'humanité aux monuments synonymes d'identité à Fès, à Marrakech, à Venise, à Florence, à Versailles et non à la Défense, aux buildings laids de Dubaï ou aux grattes ciels anxigènes de New York !

Ainsi, les identités constantes (géographie, histoire, culture, religion, langue, architecture) sont les éléments fondamentaux et immuables du code génétique d'un peuple, d'une nation ou d'une civilisation.

Le deuxième déterminant relève de ce qu'on peut qualifier de variable, épousant son temps en tant que valeurs additionnelles appréciées à leur juste valeur. Des variables qui font



Manifestation devant l'ambassade de France à Rabat (Maroc)

À suivre : Page 17



## L'Identité marocaine entre les constants et les variables

### Suite de la Page 16

l'objet de consensus, d'affrontement et d'arbitrage, de validation et d'abrogation.

En premier lieu, l'organisation politique (Républiques, Monarchies, Dictatures, Séparatismes) peut influencer sur les choix identitaires dans une temporalité et spatialité évolutive. Il est à noter que dans cette diversité d'organisation politique, les peuples n'ont pas à faire valoir telle ou telle organisation.

#### La démocratie en est le curseur de la légitimité.

La diversité des alternatives politiques post printemps arabe témoigne de l'irrationalité d'imposer un choix plutôt qu'un autre. En deuxième lieu, l'organisation et la cohabitation ethnique intra nation. Souvent considérée comme vecteur d'instabilité, la mosaïque ethnique est hélas souvent à l'origine des grands mouvements de déplacement des populations, de l'épuration raciale ou du démembrement territorial d'un pays. Cependant, l'ancrage des États-nations dans des régions du monde a pu dissoudre pacifiquement cette menace en la reversant dans un projet politique fédérateur privilégiant la double appartenance (locale ou/et nationale). Le Maroc en est un modèle singulier en Afrique et dans le monde arabe. Aussi, Arabes, Andalous, amazigh, Hassani, Rifains, hébraïques se sentent pleinement marocains tout en se réclamant de telle ou telle entité culturelle locale ou/et régionale.

En troisième lieu, l'existence des minorités de fait (diaspora du monde) ou de droit, celle bénéficiant d'un statut politique dérogatoire. Pour le Maroc, les Marocains du monde bénéficient de fait d'un statut de minorité au regard des institutions « représentatives » qui lui sont dédiées (CCME, Ministère des MRE, Fondations...), et ce, malgré le débat houleux autour de cette composante socio économique et de son rôle depuis la nouvelle constitution. Une deuxième minorité de droit est incluse dans le corpus de la souveraineté nationale.

Nos compatriotes sahraouis en sont les symboles, tant que la ligne rouge n'est pas franchie. Un statut convoité par d'autres minorités dans le Sahel qui le considère comme une avancée souhaitable pour leurs peuples écrasés par l'assimilation forcée et les injonctions de la sédentarisation sous contrôle militaire comme c'est

le cas des Touaregs au sud de l'Algérie.

L'interférence des déterminants constants et des déterminants variables est le ciment durable pour la stabilité, permettant aux peuples à préserver leur identité innée et celle acquise par l'ouverture sur le monde. Le Maroc renforce ce choix qui concilie le constant et le variable dans l'ensemble des rouages de l'État, de la société et de la définition même de l'identité. Pour ce qui est de la politique, le peuple marocain a plébiscité, lors de la nouvelle constitution, la monarchie, l'Islam sunnite, l'Intégrité territoriale, la culture et l'empreinte de son histoire comme des déterminants constants non négociables et faisant consensus. Il a fait, en revanche, des organisations politiques, de la société civile et du trilinguisme (arabe, amazigh, français), de la mosaïque ethnique des déterminants variables.

Son ouverture sur l'Afrique par le renforcement de la coopération Sud Sud, son partenariat stratégique avec l'Union Européenne et ses tentatives de construction du Maghreb, malgré des obstacles souvent récurrents et futiles... sont autant d'éléments qui consacrent, sur le terrain de la réalité, les deux lignes matricielles de son identité : déterminants constants et déterminants variables. Le monde lui témoigne cette particularité « pays de tolérance, de stabilité, de progrès ». Alors, gardons ces deux déterminants de l'identité marocaine en restant fidèles, autant que possible, au patriotisme sans sombrer dans le nationalisme. Restons ouverts au monde et au progrès sans succomber aux sirènes de la réclusion derrière notre muraille de Chine.

Restons nous-mêmes en privilégiant le pragmatisme tout en prenant nos distances par rapport aux dogmatismes obscurs. Continuons les réformes dans la continuité et évitant les tentatives périlleuses des ruptures brutales, synonyme de confrontations et, à terme, du chaos.

L'identité est un bien non marchand, constant dans ce qui est de son code génétique, mais variables pour ce qui est de son évolution et de son inclusion dans une appartenance, désormais, mondialisée.

### Crise diplomatique franco-marocaine les agences de presse sautent dans l'arène La MAP répond à l'AFP

Aux "maladresses" à l'égard du Maroc concédées par des sources françaises occultes, la prestigieuse AFP, qui a pourtant rapporté cette mea culpa même avouée à demi-mot, vient d'en rajouter une couche par un flagrant parti pris contre le Royaume, dans un papier faisant peu de cas des règles professionnelles élémentaires.

Tout d'abord, la respectable agence se cache derrière l'anonymat pour taxer "d'hystérique" la réaction marocaine. Et pourtant, celui ou celle qui a soufflé l'information à la journaliste de l'AFP, qui ne dissimule pas ses connivences partisans, reconnaît des "dysfonctionnements" du côté français dans le traitement de l'affaire ayant donné lieu au "malentendu" diplomatique, que les hautes autorités des deux pays s'emploient à dissiper, au risque que les apprentis-sorciers ne s'amuse à l'envenimer davantage.

Sur la forme, l'illustre institution de presse qu'est l'AFP n'est pas sans ignorer qu'on peut tout se permettre avec des qu'en-dira-t-on. Dans le b.a.-ba du travail agencier, on inculque aux débutants que la source anonyme abaisse la crédibilité de la dépêche.

Pour ce qui est du fond, tout fin observateur se serait demandé en quoi la réaction marocaine est-elle "hystérique". En tant que pays souverain, le Maroc est libre de prendre les mesures qu'il considère appropriées au moment qu'il juge opportun, dans le parfait respect de ses engagements bilatéraux et multilatéraux.

Aux dernières nouvelles, aucun comportement hostile ou attentatoire à ce pays ami et allié, qui n'est autre que la France, n'a été signalé. Même quand les Marocains ont décidé de manifester devant l'ambassade de France à Rabat pour exprimer leur désapprobation de l'offense à leur fierté nationale -qu'aucune force au monde ne peut leur enlever-, ils l'ont fait de manière pacifique et civilisée. "Il n'y a eu aucun incident jusqu'au départ des derniers manifestants, à la tombée du jour, a-t-on constaté". Dixit l'AFP.

Autre égarement de la journaliste, qui se définit sur son Twitter comme une

spécialiste du PS, elle donne très largement la parole à des associations locales en mal de célébrité pour commenter une décision d'un pays étranger -suspension des accords de coopération judiciaire-, comme s'il s'agissait de palabrer sur un arrêté municipal de la mairie du coin.

Lorsqu'on offre une tribune inespérée à une robe noire inconnue au bataillon pour critiquer sans tact la démarche d'un pays qui n'est pas le sien, on fait fi du sens de la mesure pour tomber carrément dans le ridicule et le péché professionnel.

Les a priori de la journaliste de l'AFP auraient été plus nuancés si elle avait, au moins, sondé l'opinion de toutes les parties concernées par cette affaire, ne serait-ce que par un souci de camoufler sa trajectoire à sens unique. En choisissant une version monochrome, elle a piétiné une autre devise de toute agence qui se respecte, à savoir l'objectivité.

Cerise sur le gâteau, la journaliste va se mélanger un peu les pinceaux en impliquant dans ses tribulations un pays situé à mille lieues des faits. Fort heureusement que quelqu'un a attiré son attention sur le fait que le Maroc n'est pas le royaume hachémite.

Et puis il y a ce parallèle maladroit que la journaliste se permet de faire entre une situation dans laquelle il y a eu des actes incompréhensibles et jusque-là pas suffisamment justifiés et clairement expliqués aux Marocains et la question du Sahara, sans oublier au passage l'impair diplomatique qu'elle commet, probablement sans en mesurer la gravité, quand elle parle de pressions de la France pour contraindre Washington de retirer une mention sur les droits de l'homme au mandat de la MINURSO.

Il reste à rappeler quelques repères d'histoire et de géographies aux confrères de l'AFP qui aimeraient à l'avenir pondre des papiers sur le Maroc, que le Royaume existe depuis plus de 12 siècles et qu'il est situé au nord-ouest de l'Afrique tout à fait à l'opposé du Royaume Hachémite. Le Royaume chérifien a obtenu son indépendance en 1956 après une lutte acharnée contre l'occupation française.

Source : MAP

## L'offensive diplomatique marocaine en Afrique

*Des imams venus de Libye, de Tunisie et de Guinée-Conakry succéderont bientôt à leurs homologues maliens venus recevoir une formation au Maroc.*

Alors qu'il se trouvait à Bamako au mois de septembre dernier pour la cérémonie d'investiture du président Ibrahim Boubacar Keïta, le roi Mohammed VI du Maroc avait offert de former 500 imams maliens.

Ce programme, qui en est encore à ses balbutiements, "a pour objectif de combattre l'extrémisme religieux", a indiqué, mardi 18 février, le ministre des Affaires religieuses malien Thierno Amadou Omar Hass Diallo au cours de la dernière visite du souverain marocain dans le pays.

"Nous sommes le Maroc. Nous avons partagé le même Islam, l'Islam ouvert, convivial et tolérant. Nous partageons également la parole divine", a déclaré Diallo.

L'ambassadeur du Maroc à Bamako a noté : "Nous partageons avec le Mali l'école malikite".

"Il y a une harmonie parfaite entre nous en termes de formation des imams mais aussi en termes de prati-

ques religieuses, qui reflètent l'Islam sunnite modéré", a ajouté Hassan Nassiri.

"Nous formerons ces imams conformément aux principes de la modération et de la tolérance islamiques", a confirmé l'ambassadeur.

C'est dans le sillage des attentats-suicides à la bombe de Casablanca en 2003, que le Maroc a entamé sa restructuration du domaine religieux, explique Idriss Kanbouri, professeur et chercheur en islamologie.

"Le pays a porté toute son attention sur la formation des imams, des guides religieux et des prédicateurs, ainsi que sur le développement d'une stratégie pour moduler et organiser les mosquées", précise Kanbouri à Maghreb-ia.

Cette initiative a été dûment remarquée par les voisins maghrébins du Maroc.

Mercredi dernier, le ministère maro-

cain des Habous et des Affaires religieuses a reçu des demandes de formation formelles de la part de la Tunisie et de la Libye.

Les pays veulent bénéficier de l'expérience acquise par le royaume dans la construction et dans la gestion des mosquées, réclamant également des sessions de formation consacrées à l'encadrement des affaires religieuses et à la promotion du discours islamique modéré.

Comme l'a souligné Cheikh Abdelbari Zemzami de l'Association marocaine des études et des recherches en jurisprudence, "le Maroc est connu depuis les temps anciens pour sa modération dans son approche de la religion".

Le nouveau Premier ministre tunisien a salué la stratégie marocaine d'implication des enseignants en religion dans la lutte contre l'extrémisme.

Lors de la visite qu'il a réalisée la semaine dernière à Rabat, Mehdi Jo-

maa a salué "l'attention particulière accordée par Sa Majesté le roi à la requête soumise par le gouvernement tunisien qui porte sur le renforcement de la coopération dans la sphère religieuse, et notamment concernant la formation des imams au Maroc".

Le ministre tunisien des Affaires religieuses Mounir Tlili a également exprimé sa profonde gratitude au souverain pour ces formations offertes.

Le programme marocain prévoit que les imams étudieront le Coran, les hadiths, les sciences islamiques et l'arabe au cours de leur cursus.

Des cours d'histoire, de géographie, d'histoire de l'Islam, de droits de l'Homme, de santé mentale, de communication et d'astronomie compléteront les enseignements qui seront dispensés aux imams étrangers.

Par Mohammed Saadouni à Casablanca pour Maghreb-ia.com

## Maroc / Mali : La visite Royale en bref...

**L**e Mali et le Maroc ont signé le 20 février 2014 à Bamako dix-sept conventions et accords de coopération en présence du président malien Ibrahim Boubacar Keïta et du Roi Mohammed VI, a rapporté l'AFP.

Ces différents accords portent sur des domaines aussi divers que les services aériens, l'industrie, l'élevage, la santé, les finances, la formation professionnelle, les télécommunications, les hydrocarbures, les mines, ou encore l'alimentation en eau potable...

Le montant total de ces accords n'a pas été rendu public.

« Nous ne venons pas en donneur de leçons, nous venons au Mali pour un partenariat solidaire » avec « démarrage immédiat », a déclaré à la presse Mohamed Boussaïd, ministre marocain de l'Économie et des finances.

Le ministre malien du Commerce, Abdel Karim Konaté, a de son côté estimé que par la signature de ces accords, « le Maroc et Mali viennent de démontrer que le développement

de nos pays peut également passer par un partenariat sud-sud ».

Avant son départ, après cinq jours de visite officielle au Mali, le Souverain Marocain a procédé à la pose de la première pierre d'une clinique prénatale financée par le Maroc, ainsi qu'au lancement des travaux de construction d'une cimenterie.

En sa présence, la Fondation Mohammed VI pour le développement durable a également fait don au Mali de 100.000 doses de semences bovines et de kits d'insémination au profit des éleveurs maliens

Selon la MAP (qui signale, lors des cérémonies de signatures, la présence des conseillers du Souverain, MM. Taïb Fassi Fihri et Fouad Ali El Himma, et des membres de la délégation accompagnant SM le Roi lors de cette visite au Mali) les accords, protocoles et conventions sont :

- L'accord relatif à l'encouragement et à la protection réciproque des investissements;
- La convention sur la non double imposition et de lutte contre l'évasion fiscale;

- L'accord de coopération dans le domaine de l'élevage;
- L'accord relatif aux services aériens;
- Le protocole de coopération industrielle;
- L'accord de coopération entre le Centre marocain de promotion des exportations (Maroc Export) et l'Office des Foires et Expositions de Casablanca (OFEC) et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali (CCIM);
- L'accord entre le gouvernement malien et le Groupe Addoha;
- Le protocole d'accord de coopération en matière de formation professionnelle;
- La convention de coopération entre l'Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable (ONEE) et la Société malienne de Gestion de l'Eau Potable (SOMAGEP-SA);
- La convention de coopération entre la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) et le Conseil National du Patronat du Mali (CNPM);

- L'accord entre la Banque internationale du Mali et l'Union Nationale Société coopérative des producteurs du coton du Mali- (UN-SCPC);
- La convention de jumelage et de coopération entre le CHU Ibn Sina de Rabat et le CHU de l'hôpital G de Bamako;
- La convention de jumelage et de coopération entre le CHU Ibn Rochd de Casablanca et le CHU Gabriel Touré de Bamako;
- Le protocole spécifique de coopération dans les domaines minier, pétrolier et gazier;
- La convention de partenariat entre le Groupe Banque Centrale Populaire (BCP) du Maroc et le ministère de l'Économie, des Finances et du Budget du Mali;
- L'accord relatif au changement du contrôle indirect de la Sotelma (Maroc Telecom);
- Du mémorandum d'entente de coopération en matière de zones industrielles entre la Société MEDZ et le ministère malien de l'Industrie.



## L'offensive diplomatique marocaine en Afrique

*En dépit des défis sécuritaires qui prévalent toujours dans la région sahélo-saharienne, le Maroc ambitionne d'apporter une nouvelle impulsion au partenariat économique avec les pays africains.*

Le Mali, la Côte d'Ivoire, la Guinée Conakry et le Gabon sont les quatre pays africains au programme du périple du roi Mohammed VI entamé depuis le 18 février dernier.

Pour les analystes marocains, cette nouvelle tournée royale en Afrique consacre le choix stratégique du Maroc pour l'Afrique subsaharienne.

Pour Mehdi Benchakiri, éditorialiste dans un hebdomadaire à Casablanca, le défi du partenariat sud/sud va au delà de la problématique sécuritaire dans la région et est surtout économique.

Il est "urgent de se pencher sur des solutions à même de contribuer à la mise en place des fondements d'une croissance durable en faveur des pays africains", explique-t-il à Mag-

harebia.

Spécialiste en géostratégie, Abdelali Maghali estime "qu'il est important pour un pays comme le Maroc de développer ses partenariats avec l'Afrique subsaharienne pour relever les défis de la stabilité et de la croissance économique".

Le roi du Maroc a commencé sa tournée au Mali, où il a rencontré le Président Ibrahim Boubacar Keïta. Cette visite visait à afficher le soutien apporté par le Maroc au processus de paix du pays. Ensuite, accompagné d'une importante délégation d'hommes d'affaires, il s'est rendu le dimanche 23 février en Côte d'Ivoire.

Lors de cette étape, les deux pays ont procédé à la signature de vingt-six accords de partenariat couvrant différents secteurs parmi lesquels

l'éducation, la formation, l'agriculture, le tourisme, le commerce, les TIC, etc.

Les deux pays ont procédé également au lancement de projets immobiliers à Abidjan, portant sur la construction de plus de 8 000 logements économiques.

Les engagements pris lors de ce forum doivent permettre de contribuer à la réduction de la pauvreté et à la création de richesses et d'emplois, surtout en faveur des jeunes.

A cette occasion, Rabat a réaffirmé sa prédisposition à accompagner Bamako dans la mise en œuvre du Plan pour la Relance Economique Durable du Mali (PRED) soutenu par la communauté internationale lors de la Conférence de Bruxelles en mai dernier.

S'agissant de la lutte contre le terrorisme dans la région sahélo-saharienne, les deux chefs d'Etat ont souligné la nécessité d'une collaboration étroite et régulière.

Pour le directeur général de l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI) Abderrahim Kadmiri, la coopération entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne reste multiséculaire.

Mais elle revêt une importance cruciale aujourd'hui, a-t-il déclaré à l'agence MAP le 23 février, dans un contexte où les préoccupations sécuritaires s'accroissent dans la région.

Par Hassan Benmehdi à Casablanca pour Magharebia.com

## Visite du Roi du Maroc en Côte d'Ivoire : 26 accords et conventions furent signés entre les deux pays

À l'issue, le 25 février dernier, du Forum économique ivoiro-marocain, 26 accords et conventions furent signés sous la présidence du Souverain marocain, accompagné du Premier ministre de la République de Côte d'Ivoire. Ces accords et conventions, qui s'inscrivent de le cadre d'une volonté commune visant le renforcement de la coopération Sud/Sud et à la dynamisation du rôle du secteur privé, sont :

– Un protocole additionnel à l'accord relatif à l'encouragement et à la protection réciproque des investissements (signé à Abidjan le 19 mars 2013);

– Une convention concernant la réalisation d'un point de débarquement aménagé dans la localité de Locodjoro/ Abidjan;

– Convention de jumelage entre le port autonome d'Abidjan et le port de pêche de Dakhla;

– Protocole portant création du Comité mixte de mise en œuvre de l'Accord de Coopération en matière de pêche maritime et d'aquaculture;

– Protocole de coopération entre le port autonome d'Abidjan et l'Agence nationale des ports (Maroc)–Port d'Agadir;

– Protocole de coopération entre le

port autonome d'Abidjan et l'Agence nationale des ports (Maroc)–Port de Casablanca;

– Avenant à l'accord de coopération dans le domaine du tourisme,;

– Protocole d'accord en matière de promotion des investissements entre l'Agence marocaine de développement des investissements (AMDI) et le centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI);

– Accord de coopération entre Maroc-Export et l'association pour la promotion des exportations de Côte d'Ivoire (APEX-CI);

– Convention de partenariat entre le Groupe banque centrale populaire du Maroc et le ministère de l'Economie et des finances de Côte d'Ivoire (Micro finances);

– Convention de partenariat entre le Groupe banque centrale populaire du Maroc et le ministère de l'Economie et des finances de Côte d'Ivoire (programme de financement du secteur de l'Education nationale et l'enseignement technique de Côte d'Ivoire);

– Protocole d'accord-cadre entre l'Etat de Côte d'Ivoire et Attijariwafa Bank;

– Convention cadre entre l'Etat de

Côte d'Ivoire et la BMCE Bank;

– Convention entre Palmeraie développement et le gouvernement ivoirien pour la construction de logements sociaux;

– Mémoire d'entente pour l'implantation d'un complexe de transformation et de valorisation de poisson pélagique du groupe UNIMER en République de Côte d'Ivoire;

– Convention entre Palmeraie développement et le gouvernement ivoirien (projets touristiques);

– Mémoire d'entente entre l'Etat de Côte d'Ivoire et la société COOPER PHARMA Maroc pour la réalisation d'une unité industrielle de production de médicaments;

– Convention de partenariat entre le groupe Banque centrale populaire du Maroc et le Fonds d'appui aux femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI);

– Protocole d'accord entre IB Maroc et la direction de l'information et des traces technologiques (DITT);

– Convention cadre de coopération et de partenariat entre le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de la République de Côte d'Ivoire et l'université internationale de Casablanca;

– Convention de partenariat entre la

Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) pour la création d'un conseil économique Maroc-Côte d'Ivoire;

– Mémoire d'entente de coopération en matière de zones industrielles entre le Groupe CDG développement et l'Agence ivoirienne de gestion et de développement des infrastructures industrielle (AGEDI);

– Convention cadre de collaboration dans le domaine minier entre le gouvernement ivoirien et le groupe MANAGEM;

– Accord cadre de partenariat entre Attijariwafa Bank et le Fonds Africain de garantie pour les Petites et moyennes entreprises (AGF);

– Convention de financement de 50 millions de dollars entre la Banque centrale populaire et la société financière internationale (SFI- filiale de la Banque Mondiale);

– Convention de financement de 60 millions de dollars entre la Banque Centrale populaire et la Banque japonaise SUMITOMI..

Source : D'après une dépêche de la MAP.



## France : Doit-on revenir au franc français ?

*Revenir au franc est un des thèmes majeurs dans le programme du Front National. Mais selon un sondage publié il y a quelques années par l'institut de sondage « Atlantico », près d'un Français sur 3 serait favorable à une sortie de l'euro.*



Mustapha Bouhaddar

**E**n effet, 32% des Français se sont déclarés en faveur d'un retour au franc. Ce pourcentage s'élève à quasiment 50% parmi les employés et les ouvriers, 32% parmi les moins de 24 ans et 31% chez les plus de 65 ans.

Selon Jérôme Fourquet, directeur adjoint du département opinion à l'Ifop, cité par "Atlantico", deux raisons majeures seraient à l'origine de ce résultat, à savoir :

- Le fait que l'arrivée de l'euro ait été accompagnée d'une hausse des prix.

- Le fait que la monnaie unique crée une solidarité avec des pays comme la Grèce qui « peuvent nous tirer vers le bas et exiger des sacrifices financiers supplémentaires ».

En réalité, on sent bien que les personnes interrogées soient celles qui sont le plus touchées par la crise et qui amalgament les conséquences de ladite crise à l'existence de l'euro.

Une sortie volontaire de la France de la zone euro détruirait jusqu'à un cinquième de la richesse nationale sur dix ans et coûterait un million d'emplois, selon une projection de l'institut Montaigne parue dans « Les Echos ». En pleine crise de la zone euro, l'idée d'un retour au franc est envisagée par la candidate du Front national à l'élection présidentielle, Marine Le Pen.

Selon les scénarios, du plus

optimiste au plus pessimiste, envisagés par l'institut, une telle mesure détruirait entre 6% et 19% de Produit intérieur brut en dix ans. En effet, plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de milliers d'emplois seraient supprimés dès la première année. A long terme, il faudrait même s'attendre à la destruction de plus d'un million d'emplois, écrit le journal économique.

Les exportations seraient plus dynamiques mais les ménages, qui consomment beaucoup de produits importés, perdraient du pouvoir d'achat - jouets et voitures étrangères deviendraient 20% plus chers, selon l'institut Montaigne.

La dette serait creusée par la dévaluation de la monnaie au point que « la France se trouverait rapidement dans la situation de l'Italie aujourd'hui (118% de dette) », ajoute-t-on.

Il faut que les Français aient peur d'un retour au franc, les

politiques sentent que c'est une idée qui trotte dans la tête de nombreux Français. Pour faire peur ils n'hésitent pas à mentir, une parité de 1 pour 1, une dévaluation de 25% et pourquoi pas 50. L'avantage d'un retour au franc, possible dévaluation très bonne pour les exportations, cela va créer du travail donc des impôts.

Notre dette qu'on la rembourse en euro ou en francs cela ne changera rien. Par contre pour nous consommateurs, acheter une salade 4 frs au lieu de 1 euro voire plus, le café 13 frs au lieu de 2 euros, là nous verrons à quel point les industriels et commerçants ont mis le paquet sur les hausses de prix et cela permettra certainement de revenir à des prix plus raisonnables.

Un ouvrier français à qui j'ai demandé récemment son avis sur le franc m'a répondu : « Je suis pour un retour au franc, j'ai toujours continué à compter en franc, faites-le et vous comprendrez

pourquoi nous ne nous en sortons plus financièrement. Quand vous avez des augmentations de prix du ticket de métro en 2009 1,21 € en 2010 1,70€ soit 49 cts d'euro soit 3,21 frs, a-t-on jamais vu une telle augmentation? Nous avons des augmentations de prix proportionnellement identiques à celles du franc à la différence qu'elles sont en euros soit 6,5 fois plus fortes. Si vous remarquez, depuis quelque temps, on nous présente des augmentations sous forme de pourcentage... CQFD ».

Ce qu'il faut savoir, c'est que du point de vue historique, on voit que les problèmes sérieux ont commencé à pointer leur nez au début des années 70. Peut être que le ralentissement de la croissance des approvisionnements en pétrole et en gaz pas cher a eu un impact. Peut être que l'informatisation et la robotisation ont réduit la nécessité d'employer une grande quantité de travailleurs pour boulonner et visser des voitures. Peut

être que notre compréhension en tant que civilisation de ce qu'a été notre progrès ces siècles derniers est complètement fautive par le message des théories économiques d'un temps où l'espèce humaine était dix fois moins nombreuse et où les apports externes pouvaient être considérés comme infini.

Notre premier problème, c'est d'avoir des théories économiques qui prennent en compte les limites du monde dans lequel on vit ! Si on continue à suivre les thèses qui ont deux siècles, à savoir que notre pouvoir d'achat est uniquement lié à l'effort que l'être humain fournit. L'argent ne sert aujourd'hui qu'à payer des êtres humains, on pourra imprimer tous les billets qu'on veut, le système s'écroulera au final.

Il est temps d'abandonner le rêve mythique du plein emploi et de revoir en profondeur notre système économique.



**Dr. Fatima Lemrini El Ouahabi**  
Médecin spécialiste en ophtalmologie. Membre fondateur de l'Organisation Marocaine des Droits Humains (OMDH), membre fondateur et présidente de l'Association Marocaine des Déficients Moteurs (OMDM). A obtenu en 2006 le trophée Mohamed V de la Solidarité.

Dans les débuts du 21ème siècle, les implications sociales du handicap continuent à s'aggraver. Plus d'un million et demi, soit 5% de la population marocaine présentent une déficience permanente. Ce chiffre est à multiplier par 3 si on prend en considération ceux qui présentent une déficience temporaire à la suite d'un traumatisme ou d'une maladie et les personnes âgées.

L'ouvrage « Le Maroc des handicapés : entre souffrances et aspirations » est le résultat d'une réflexion approfondie et globale sur les politiques publiques à l'égard des personnes handicapées.

Les auteurs ont essayé de cerner les problèmes majeurs liés aux difficultés quotidiennes et aux discriminations dont sont victimes les personnes souffrantes d'un handicap, tout en mettant en exergue leurs attentes et leurs aspirations à une vie digne qui met fin à la spirale de l'exclusion.

La famille, le système éducatif, la formation, les institutions médico-sociales, l'accessibilité et le transport, l'intégration professionnelle, le rôle de la société civile, le handicap au féminin, sont les principaux thèmes qu'ils ont traités.

L'ouvrage « Le Maroc des Handicapés : entre souffrances et aspirations », le premier dans son genre au Maroc, à notre connaissance, espère sensibiliser les pouvoirs publics et mettre à la disposition des travailleurs sociaux et médicaux, des chercheurs, des associations et autres acteurs intéressés, des données à même de faciliter leurs interventions relatives au domaine du handicap. Notre ambition étant que les recommandations auxquelles il aboutit puissent être utiles à mettre en place une réelle stratégie nationale d'intégration sociale et professionnelle des handicapés.



**Pr. Mohamed Hamadi Bekouchi**  
Sociologue et auteur de plusieurs ouvrages notamment : les Marocains d'ailleurs, la Diaspora marocaine, du Bled à la ZUP, la Rage de gagner...

**LE MAROC DES HANDICAPÉS  
ENTRE SOUFFRANCES ET ASPIRATIONS**

**Fatima LEMRINI EL OUAHABI  
Mohamed Hamadi BEKOUCHI**

90,00 dhs



## Centrafrique : Chronique d'un désastre annoncé

*La République centrafricaine fait partie de ces pays africains qu'on appelle en Europe les pays en faillite. Comme l'a souligné un politologue français, avant d'être en faillite le RCA n'a guerre eu l'occasion d'exister depuis son accession à l'indépendance en 1960.*

**L**a Centrafrique est un cas d'école pour qui veut mesurer les ravages de la Françafrique. Aucun pays africain n'a été aussi étroitement tenu sous tutelle française ; aucun n'est aussi délabré que la République centrafricaine, cinquième pays le plus pauvre du monde en dépit des richesses de son sous-sol.

Le 8 décembre, moins d'un an après l'opération Serval au Mali, voici l'opération Sangaris, menée par l'armée française, à nouveau sous la houlette d'un gouvernement « socialiste ». Bien entendu, il s'agirait encore une fois, pour la République des droits de l'homme, de sauver des milliers de vies humaines contre un risque d'emballage génocidaire. Mais en réalité, l'objectif de l'ancienne puissance coloniale est moins reluisant. C'est au Sommet franco-africain de l'Elysée, le 6 décembre, placé sous le signe de la paix et de la sécurité, que François Hollande annonce cette opération « désintéressée » pour venir en aide à « un peuple qui souffre et nous appelle ». Ce sommet, destiné à la promotion des intérêts français en Afrique, notamment face à la concurrence internationale, a réuni 26 chefs d'Etat africains. Le jour précédent, le Conseil de sécurité adoptait la résolution 2127, autorisant l'intervention de la MISCA (une force africaine de 3600 hommes), mais aussi de 1600 parachutistes et membres des forces spéciales françaises, pour « rétablir la sécurité » en République centrafricaine (RCA).

Comme le rapporte « Le Canard enchaîné » du 19 février 2014, sous la plume de Claude Agneli : « depuis le 5 décembre, nombre de militaires et d'officiers de renseignement tiraient en vain le signal d'alarme ». En annonçant l'envoi de 1600 hommes en novembre en Centrafrique, le Président français estimait leur nombre suffisant pour désarmer les combattants et favoriser la préparation des élections de 2015. Il avait ajouté que l'intervention ne devait pas excéder six mois.

La semaine dernière, François Hollande a décidé d'envoyer 400 soldats de plus et le Ministre de la Défense a expliqué : « je crois que ce sera plus

long que prévu, parce que le niveau de haine et de violence est plus important que celui qu'on imaginait ».

En raison de l'urgence, l'état-major a puisé les nouveaux soldats « anti-massacres » dans les bases françaises du Tchad et de Djibouti. Ces bases seront bientôt réapprovisionnées de militaires venus de la France.

Claude Agneli a écrit qu'à la décharge du chef de l'Etat, des informations contradictoires ont été fournies à l'Elysée et au ministère de la Défense par les services de renseignement. Ainsi, un mois avant l'intervention des officiers supérieurs de l'armée qualifiaient la situation en Centrafrique d'incontrôlable.

Les services de renseignement soulignaient qu'il n'y a pas d'Etat en Centrafrique. Les notes des services sous évaluent les conflits ethniques et religieux et l'ampleur des massacres. Mais dès leur arrivée à Bangui le 5 décembre, les militaires français découvrent la « mission impossible pacification » tandis que les renseignements réalisent qu'ils ont sous-estimé la réalité. Claude Agneli cite une source du Centre de planification et de conduite des opérations du ministère de la Défense, qui affirmait que « on ne pourra pas remplir les missions qui nous sont imparties avec un effectif de 1600 hommes ».

Le 15 décembre, lors d'une conférence à New York sur la prévention des génocides, l'ambassadeur Gérard Araud représentant de la France aux Nations Unies avait déclaré que la situation en Centrafrique « impossible pour les soldats français et africains [et que] on a sous-estimé la haine entre communautés ».

Il relate une scène décrite par le journal « Le Figaro » où des soldats rwandais de la Misca tentent d'empêcher la foule de lyncher une trentaine de musulmans. Une scène devenue quotidienne depuis le renversement des forces de la Seleka. Les milices paysannes chrétiennes et animistes sont devenues féroces. Quelques jours après cette scène, à peine la Présidente de la transition Catherine Panza Samba venant de les quitter après avoir prononcé un discours dénonçant les auteurs de trouble, ce sont des soldats qui massacrent un



homme. La présidente ne condamnera cela que plusieurs jours plus tard. « Le Canard enchaîné » rapporte que le juge Marc Trévidic chargé d'enquêter sur l'attentat du 6 avril 1994 qui donna le « signal du grand massacre » est convaincu que les services de renseignement français savaient que certains de leurs compatriotes et collègues assistaient en 1994 les auteurs du génocide rwandais. Après plusieurs auditions et perquisitions des bureaux de Paul Barril ex gendarme à l'Elysée, le juge a découvert de nouveaux éléments dont une note de la DGSE qui évoque la fourniture de munitions et d'armements par Barril ou encore un télex diplomatique qui le lie aux génocidaires rwandais. La mission française aux côtés des autorités rwandaises génocidaires s'appelait « insecticide ». Barril, aux côtés d'un petit bataillon de mercenaires démarchait les dictateurs africains pour leur proposer un programme de contrôle et de manipulation de leurs adversaires politiques. En France, il embauché Fabien Singaye comme chargé des affaires africaines dans sa société « Secrets ». Fabien Singaye est un Rwandais de 56 ans, ex espion du régime « hutu » spécialisé dans l'espionnage et l'infiltration des opposants et qui bénéficiait de l'aide de son beau-père Félicien Kabugu surnommé le financier du génocide.

Barril a réussi à placer Fabien Singaye comme expert et traducteur auprès du juge Jean Louis Bruguière qui avait en charge l'enquête sur l'attentat du 6 avril 1994. Singaye a ainsi pu distiller sa vision des Tutsi qu'il trouve arrogants, menteurs et

génocidaires et orienter l'enquête faisant des Tutsis les instigateurs de l'attentat.

Comme l'a souligné Paul Martial dans « l'Hebdo L'Anticapitaliste » du 09/01/2014. La politique de soutien aux dictatures en Centrafrique par la France a eu comme conséquence une quasi-inexistence de l'Etat, vu comme une simple source d'enrichissement pour le clan au pouvoir. Dans la plupart des cas, les manifestations de son existence résidaient dans la violence arbitraire. C'est ainsi que le tissu social s'est progressivement délité, favorisant le repli identitaire sur sa communauté vu comme seul moyen de survie.

Hollande peut tenter d'habiller ses aventures militaires en Afrique d'une parure humanitaire, il se situe bien dans la continuité de son prédécesseur. À tel point qu'il en a gardé le principal artisan, Benoît Puga. Ex de la légion étrangère, ce général aura été de toutes les aventures néocoloniales de la France, en participant aux interventions à Kolwezi, au Gabon, à Djibouti, au Tchad et au Congo. Il connaît bien la Centrafrique pour y être intervenu en 1983 et en 1996. Père de onze enfants, catholique intégriste, chef d'état-major particulier du président Sarkozy. Avec un tel profil, Hollande ne pouvait que le reconduire dans ses fonctions ! Plus que jamais, la mobilisation pour exiger la fin du soutien de Paris à tous les tyrans du pré-carré africain, est le meilleur service que l'on puisse rendre aux populations du continent.

Mustapha Bouhaddar



# Royal Air Maroc, Naturellement Africaine 30 destinations en Afrique

[www.royalairmaroc.com](http://www.royalairmaroc.com)

 Vols Royal Air Maroc